

UFF PRIVILEGE (part A)



Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Chiffres clés au 30/08/2024

Valeur liquidative	123.57 €	Nombre de positions	59
Actif net du fonds	48.52 M€	Taux d'investissement	99.35%

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin juillet 2025.

Profil de risque



Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin juillet 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin juillet 2025.

L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
	Novo Nordisk A/S-B
	Heineken Nv
	Lvmh Moet Hennessy
	Cie Financiere Riche
	Bureau Veritas Sa

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Novo Nordisk A/S-B	0.23%	Asml Holding Nv	-0.23%
Novartis Ag-Reg	0.21%	Commerzbank Ag	-0.06%
Allianz Se-Reg	0.19%	Deutsche Post Ag-Reg	-0.04%
Nestle Sa	0.14%	Safran Sa	-0.03%
Industria De Diseno	0.14%	Daimler Truck Holdin	-0.02%
Total	0.91%	Total	-0.38%

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Novo Nordisk A/S-B	7.44%	Santé
Uff Dynasties Famili	5.76%	Fonds actions
Asml Holding Nv	5.22%	Technologies
Novartis Ag-Reg	4.36%	Santé
Nestle Sa	4.30%	Consommation de base
Roche Holding Ag	3.89%	Santé
Sap Se	3.31%	Technologies
Schneider Electric S	3.12%	Industrie
Lvmh Moet Hennessy L	2.79%	Consommation discrétionnaire
Allianz Se-Reg	2.59%	Finance
Total	42.80%	

Caractéristiques du FCP

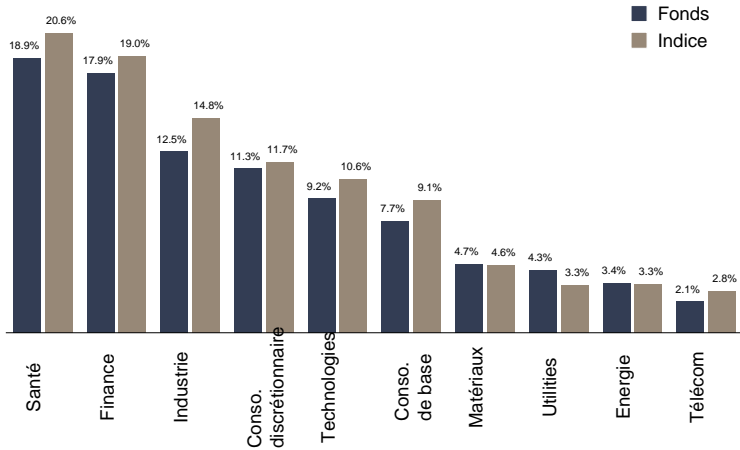
Code ISIN :	FR001400PEM4	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Date de création :	01/07/2024	Frais de gestion direct :	3.07%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion indirect :	cf prospectus
Centralisation :	14:30	Durée de placement recommandée :	5 ans
Classification SFDR	Article 8		

Gérant financier

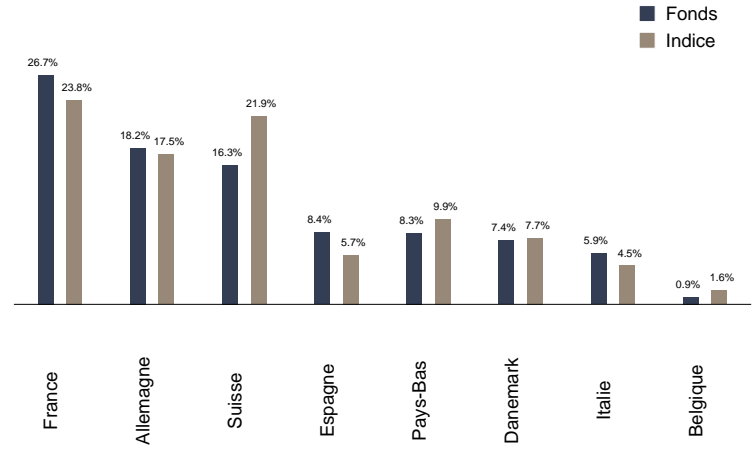


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin juillet 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les marchés financiers affichent des performances positives en ce mois d'août 2024. En effet, alors que le marché des devises avait bien anticipé la légère hausse du taux directeur de la Bank of Japan le 31 juillet dernier et avait complètement renversé le mouvement de baisse tendancielle du yen contre les devises euro et dollar, le marché des actions japonaises a connu un krach boursier d'une violence inouïe (-20%) sur les trois premiers jours du mois. C'est donc dans une ambiance assez délétère qu'août 2024 commençait.

Cette volatilité a conduit un des adjoints de Kazuo Ueda, le Président de la Banque du Japon, à rassurer les marchés en stipulant que l'institution nippone ne toucherait plus à son taux directeur tant que les secousses boursières ne seront pas calmées.

C'est ainsi que, dès le 6 août, les marchés actions ont complètement changé de fusil d'épaule et se sont concentrés sur le scénario classique d'aléa moral, partant du principe que les banquiers centraux seront toujours là pour prévenir un risque de krach boursier. Avec des statistiques économiques en ligne avec les attentes, un symposium de Jackson Hole qui ouvre la voie à une diminution progressive des taux d'intérêt aux Etats-Unis et une inflation européenne qui franchit à la baisse la barre des 2% annuels, il n'en fallait pas moins pour que le mois s'achève sur une note positive.

En Europe, le marché français ne pâtit plus de l'absence de Premier ministre mais ne progresse que de 1.3% alors que son équivalent européen reprend 1.8%. Aux USA, l'espoir de baisse des taux a pesé sur le dollar, ce qui a bénéficié aux actions : ainsi, le Nasdaq composite se redresse timidement de 0.65% alors que le S&P 500 affiche une performance de 2.4%.

Concernant le portefeuille, il a bénéficié au mois d'août des arbitrages effectués sur le secteur automobile au cours du mois précédent avec en particulier la très bonne performance du groupe Ferrari. Au cours du mois, nous en avons profité pour prendre quelques bénéfices sur des positions ayant eu un bon parcours telles Novo Nordisk ou Bureau Veritas.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

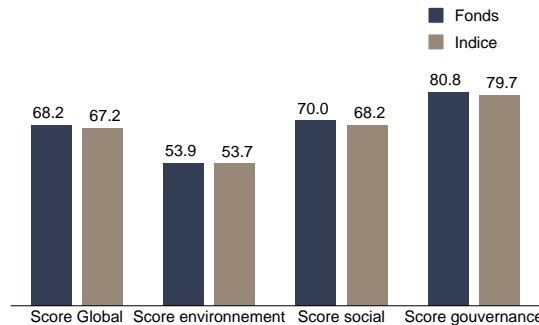
INDICE DE REFERENCE

Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	68.2	92.63%
Indice	67.2	100.00%

Score global et critères



Top 10 émetteurs : score ESG

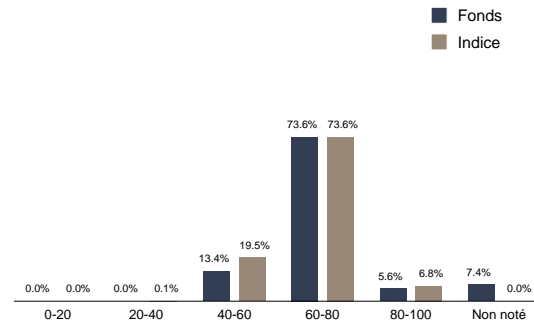
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	1.14%	81
Zurich Insurance Gro	0.56%	81
Roche Holding Ag	3.92%	80
Ing Groep Nv	1.24%	80
Hermes International	1.75%	78
Schneider Electric S	3.14%	77
Unicredit Spa	1.06%	75
Asml Holding Nv	5.26%	75
Airbus Se	1.72%	75
Amadeus It Group Sa	0.74%	74
Total	20.53%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/08/2024	Fonds	Indice	Relatif
Total	843	865	-22

Répartition par score ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	1.72%	6644
Siemens Ag-Reg	2.38%	6226
Michelin (Cgde)	0.49%	5172
Safran Sa	1.30%	2598
Totalenergies Se	2.57%	2412
Eni Spa	0.88%	2343
Air Liquide Sa	2.50%	2190
Engie	0.72%	2111
Schneider Electric S	3.14%	1712
Basf Se	1.16%	1630
Total	16.86%	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	44.09%	88.71%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	22.43%	92.63%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	66.54%	91.55%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérées des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères non pertinents d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...)). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus. DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.